



**Procès-verbal de l'Assemblée générale
du 15 juin 2020**

L'assemblée Générale statutaire 2019 de l'ADSEA 04 a eu lieu le

lundi 15 juin 2020 à 17h

au siège de l'association, avenue Demontzey à Digne-les-Bains.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 6 juin 2019
2. Rapport moral 2019
3. Rapport d'activités 2019
4. Rapport financier 2019
5. Rapports du Commissaire aux comptes : comptes annuels 2019 et rapport spécial sur les conventions réglementées
6. Approbation des comptes 2019
7. Affectation des résultats 2019
8. Renouvellement du conseil d'administration
9. Questions diverses

Administrateurs présents

TOUQUET Roselyne	Présidente
TREFFS Claude	Vice-Président
CRESPY André	Trésorier
JAUBERT Jacques	Trésorier adjoint en visio-conférence
LEON Anne-Marie	Secrétaire
BONNET Martine	secrétaire adjointe
ROUVIER Joël	conseiller technique
AYMES Bernard	administrateur coopté, en visio conférence

LOMBARD Marie-Claude administratrice en visio-conférence
MONIER-GARBERT Pascale administratrice en visio-conférence
RIVIERE-BONNEFOY Cécile administratrice en visio-conférence

VERNAY-BONINO Cécile administratrice cooptée, en visio-conférence
VILES Olivier Administrateur coopté, en visio-conférence

Autres présences

SCANO Damien	Directeur d'association,	ADSEA 04
HAFFIANE Sandrine	Chef de service administratif	ADSEA 04
FORTIN Pascal	Chef service SEMO Nord	ADSEA 04
LOZAC'H jean Baptiste	Chef service SEMO Sud	ADSEA 04
BOUYALA François	Chef service prévention spécialisée, FAJ, médiation socio-éducative	ADSEA 04
HERMAN Bernadette	Chef de servie trait union	ADSEA 04
VIDALENC Lorraine	Déléguée du personnel et syndical	ADSEA 04
ISOARD Eric	Commissaire aux comptes	Ansemble

Membres de droits présents

Monsieur Franck OLIVARES	Directeur de Service	PJ, STEM0 Digne-les- Bains	Représente M. Belvalette, DTPJJ
Monsieur Jean-Luc BILLAND	Monsieur le Directeur général adjoint - Pôle Solidarités - Culture - Education,	Conseil départemental	Représente M. Massette, Président
Monsieur Nappey	Directeur adjoint	DDCSPP	Représente M. Jacob, Préfet des Alpes de haute Provence
Monsieur Pierre Sanchez	Monsieur le Conseiller municipal délégué aux actions de prévention et pour la jeunesse	Mairie de Digne	Représente Mme Granet, maire de Digne les Bains
Madame Sophie – marie BOYER	Chargée de mission à la première présidence	Cours d'appel d'Aix en Provence	

Administrateurs excusés ou absents

BEAUMEYER Brigitte	Administratrice
TATTEGRAIN Alain	administrateur, pouvoir à mme Touquet

Membres de droits excusés ou absents

Madame Anne HUBERT	Madame la Déléguée Territoriale	ARS	excusée
Monsieur Alain PICOZZI	Monsieur le Président	CAF	excusé
Madame Isabelle GODARD DEVAUJANY	Madame la directrice	Direction des finances publiques	excusée
Monsieur Renaud MUSELIER	Monsieur le Président	Conseil Régional	
Madame Mireille DERAY	Madame la Directrice	DDCSPP	excusée
Monsieur Benoît BELVALETTE	Monsieur le Directeur territorial	DTPJJ	Représenté par OLIVARES Franck,
Madame Patricia GRANET-BRUNELLO	Madame le Maire	Hôtel de ville	Représentée par Pierre Sanchez
Monsieur Bernard JEAMNET-PERALTA	Monsieur le Maire	Hôtel de Ville	
Monsieur René MASSETTE	Monsieur le Président	Hôtel du Département	Excusé Représenté par M. Billand
Madame Marie-Claude SALIGNON	Madame la Présidente	MSA Alpes-Vaucluse	
Monsieur Olivier JACOB	Monsieur le Préfet	Préfecture	Représenté par M. Nappey
Monsieur Jean-Paul RISTERUCCI	Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance	Tribunal de Grande instance	excusé
Monsieur Guillaume Durr	Monsieur le Juge des enfants	Tribunal de Grande instance	

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Approbation du procès-verbal du 6 juin 2019

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral 2019

La Présidente remercie toutes les personnes présentes et fait lecture du rapport moral.

Le directeur présente son rapport et remercie la présence, le soutien et l'engagement des membres du bureau, particulièrement au cours de cette période particulière du confinement.

3. Rapport d'activité

3-1- activité du service SEMO

- ↳ Le nombre d'enfants accompagnés se maintient autour du millier.
- ↳ Les admissions en judiciaire sont plus importantes qu'en administratif, une inversion de tendance qui continue.
- ↳ Un rendu compte de l'évolution de nos accompagnements qui s'accroît.
- ↳ On reste sur des proportions faibles concernant les placements suite à une AED. Cela reste stable concernant les placements issus d'une AEMO, environ 20 % dont 7% en placement à domicile
- ↳ Le focus sur le travail des chefs de service, cette année nous avons voulu présenter et rendre visible l'utilisation du temps de travail et l'action d'un chef de service éducatif.
- ↳ Le focus sur les actions collectives : choix de mettre en valeur les différentes actions collectives au sein du service départemental du SEMO, actions qui font partie intégrante des modes d'intervention du travailleur social dans son approche globale d'un enfant.
- ↳ Jean Luc Billand précise que la situation du département est atypique et que le Département a la volonté de maintenir les mesures administratives. L'augmentation des mesures judiciaires n'est pas une volonté du département. Il souligne la difficulté de faire adhérer les familles à la mesure administrative, tant bien même qu'elles doivent être priorisées depuis la loi de 2007

Le directeur précise que le phénomène de déséquilibre entre les actions judiciaires et administratives ne provient pas d'une baisse des mesures administratives mais bien d'une augmentation des mesures judiciaires et que ce phénomène mériterait d'être

analysé et qu'il faudrait donc se questionner sur les publics que l'on accompagne maintenant.

Le directeur commente les comptes de résultats.

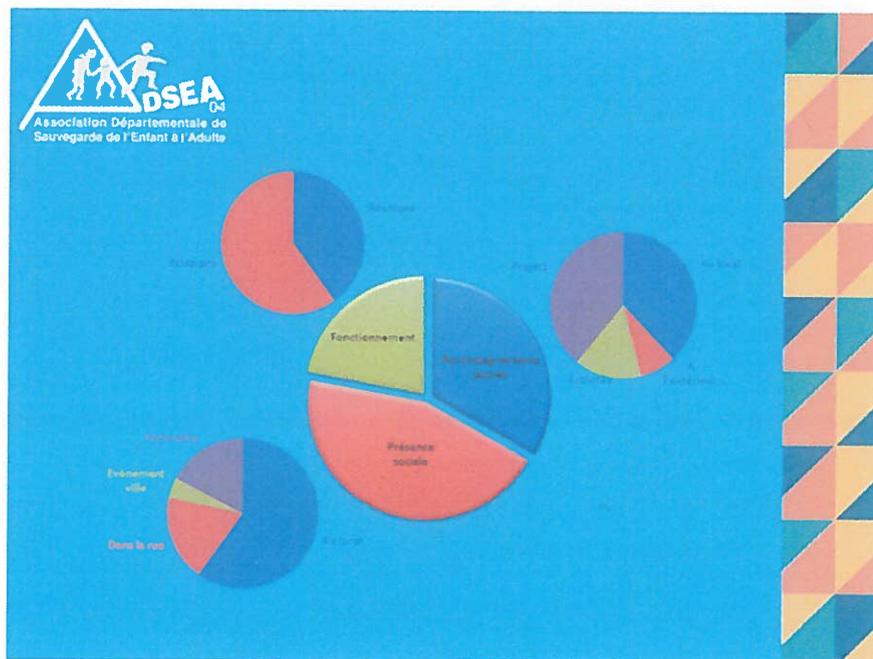
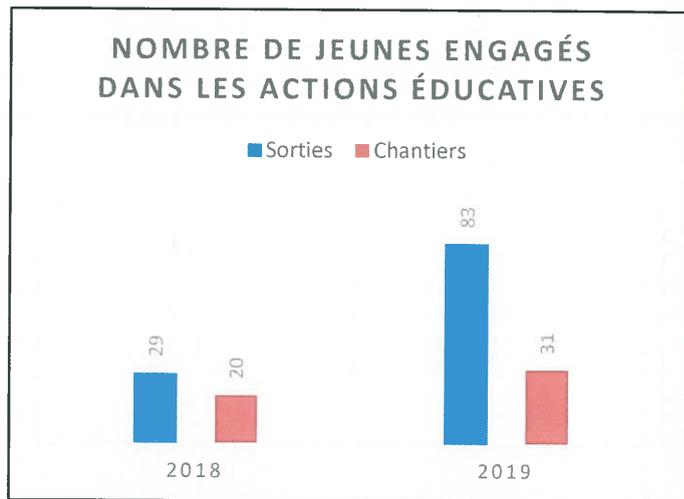
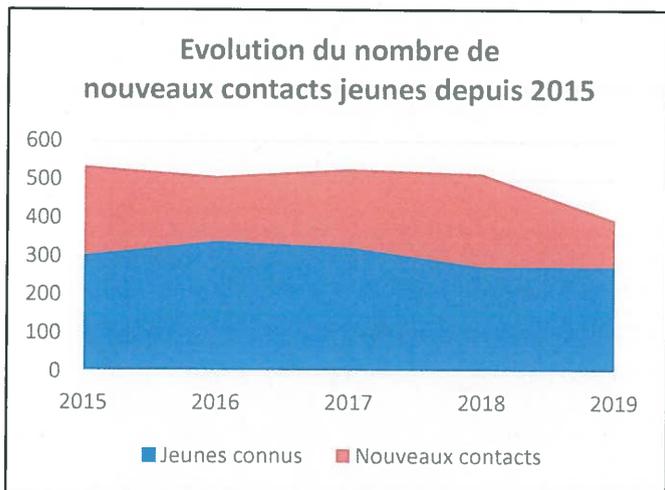
- ↳ L'excédent se crée mécaniquement. Il est lié à la suractivité, à cela s'ajoute des difficultés à pourvoir des postes soit en remplacement de salariés malades soit pour accompagner la suractivité. La direction reste vigilante au seuil de mesure par travailleur social.
- ↳ Cet excédent est proposé en attribution aux projets immobiliers du service afin d'améliorer la prestation de service.

Compte de résultat 2019

	2018	2019
Charges	2 064 286	1 932 004
Produits	2 123 134	2 040 806
Résultat	+ 58 848	+ 108 802

3-2- activité du service Prévention spécialisée

- ↪ 396 jeunes en contact dont 121 nouveaux contacts
- ↪ 266 jeunes ont bénéficié d'une AEP
- ↪ 63 jeunes ont formalisé un PEI
- ↪ 1356 actions réalisées
- ↪ 13 actions éducatives collectives co-construites avec 83 jeunes
- ↪ 11 chantiers éducatifs réalisés par 31 jeunes



- ↪ La prévention spécialisée c'est d'abord la libre adhésion
- ↪ La présence sociale se fait dans la rue, les quartiers, les locaux à Digne et Manosque et à l'occasion de gros évènements avec des partenaires
- ↪ L'essentiel du travail est la présence sociale mais elle a été moins importante cette année que l'année dernière du fait de l'augmentation des actions collectives : volonté du service de développer ces actions.
- ↪ La prévention spécialisée en 2020 s'est adaptée pendant le confinement. Elle a démultiplié la présence sur les réseaux sociaux et développé ses acquis et compétences.
- ↪ La prévention spécialisée est visible à travers un véhicule customisé.
- ↪ Monsieur Jean -Luc Billand remercie les communes de Digne et Manosque pour leur contribution de 20% au financement du service. Le département des Alpes de Haute Provence finance ce service et souhaite le maintenir car ses actions sont importantes à conserver.

Compte de résultat 2019

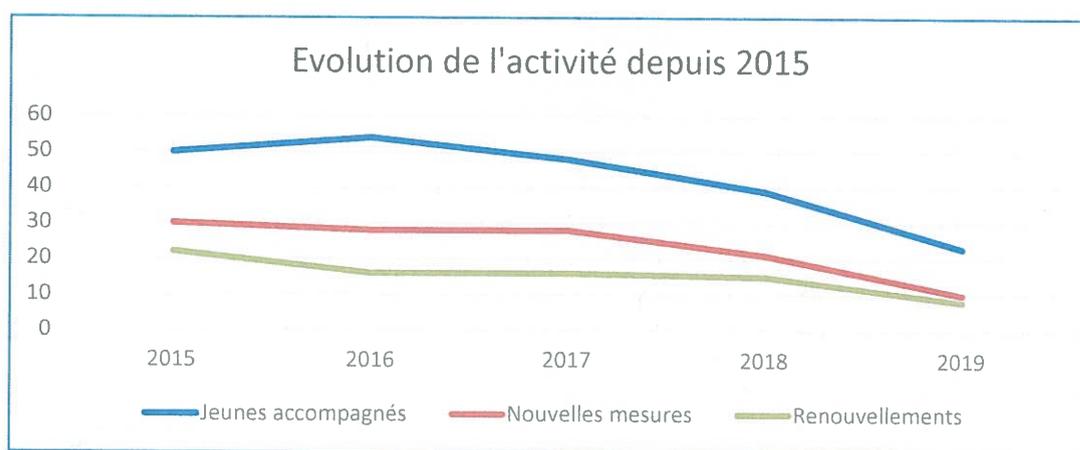
	2018	2019
Charges	488 297	444 880
Produits	511 044	444 010
Résultat	+ 22 747	- 870

3-3- activité du service accompagnement social du FAJ

- ↪ 23 jeunes accompagnés
- ↪ 31 mesures
- ↪ L'accompagnement social est prescrit par plusieurs partenaires (CD, mission locales, prévention ...). C'est une contractualisation avec le jeune
- ↪ Le public sont des jeunes en difficultés.

- ↪ On constate une diminution de l'activité car diminution des prescriptions : il faut développer la visibilité et rendre possible le cumul de cet accompagnement avec d'autres dispositifs.
- ↪ En 2019, l'organisation est différente : 2 travailleurs sociaux pour garantir la présence du dispositif sur tout le département.
- ↪ L'association croit à ce dispositif car il épouse les conditions du jeune : le travailleur social se rend auprès du jeune et l'amène vers les guichets des services sociaux.
- ↪ L'association se questionne sur la possible rénovation du projet de service.

Monsieur Jean Luc Billand précise que le département a la volonté de poursuivre sa politique jeune majeur. La réflexion sur ce dispositif doit s'orienter vers une meilleure couverture territoriale et sur le public touché. Le département veut maintenir les moyens financiers.



Compte de résultat 2019

	2018	2019
Charges	50 621	34 399
Produits	57 149	42 260
Résultat	+ 6 528	+ 7 862

3-4- activité du service médiation socio-éducative

- ↪ 2 départements
- ↪ 2 coordonnateurs
- ↪ 4 médiateurs mobiles
- ↪ 12 apprentis
- ↪ 14 lycées
- ↪ 6 communes
- ↪ Présence sociale/création de lien

François BOUYALA, chef de service présente le dispositif :

- ↪ Il est caractérisé par des interventions, des accompagnements, des projets, du partenariat
- ↪ L'action a débuté en 2014
- ↪ Actuellement, le dispositif est présent sur le 04 et le 05
- ↪ Maintenant 12 apprentis et 4 médiateurs mobiles de moniteur éducateur qualifiés sur un marché avec la Région.
- ↪ en 2020 : fin d'un cycle, tous les apprentis sont diplômés moniteur éducateur.
- ↪ 4 Apprentis sont embauchés avant la fin de leur contrat.
- ↪ Poursuite en 2020-2022 du marché avec la Région.
- ↪ L'activité en 2019 : interventions, conflits, décrochage, monter des projets avec les lycées, par exemple sensibilisation au recyclage.
- ↪ Trouver des stratégies pour attirer les jeunes, admission de la présence des apprentis et médiateurs mobiles.

Madame Cécile Rivière questionne sur l'activité des jeunes pendant le confinement. L'activité de terrain, sur la partie marché avec la région, a été suspendue et l'association a demandé le chômage partiel pour ces salariés. Les apprentis se sont consacrés à leur rapport de formation.

Les apprentis souhaitent se mobiliser auprès des enfants de MECS lors du confinement.

Compte de résultat 2019

	2018	2019
Charges	392 650	487 350
Produits	399 337	540 238
Résultat	+ 6 687	+ 52 889

L'excédent sur les charges entre le prévisionnel et le réel s'explique par l'embauche de personnes avec moins ancienneté et des comptes 2019 réalisés sur une année pleine (contrairement à 2018).

3-5- activité du service ATPE

- ↳ De nombreux bénévoles (correspond à 6-7 ETP) contribuent au fonctionnement du service et interviennent auprès des enfants dans les familles.
- ↳ L'action de l'ATPE s'inscrit depuis 1992, dans le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), qui met en place des dispositifs définis par la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité
- ↳ Le CLAS intervient sur la prévention des difficultés des familles, en lien avec la scolarité, contribue au développement d'une politique éducative en faveur des enfants et participe à la valorisation des compétences parentales.
- ↳ En 2019, l'ATPE c'est 187 enfants accompagnés par 30 bénévoles (29 jeunes à domicile et 158 jeunes au service). Ce qui représente un total de 118 familles qui ont bénéficié du dispositif.
- ↳ En 2019 nous n'avons pas eu d'enfant en liste d'attente.

Les ateliers

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN			16 Primaires + 2 Lycéennes		
APRES-MIDI	28 Collégiens	33 Collégiens	32 Primaires	17 Jeunes de primaire et collège	30 Jeunes de primaire, collège et lycée

Le public



La Présidente souligne l'engagement des bénévoles, et remercie le travail remarquable réalisé auprès des enfants.

↳ Compte de résultat 2019

	2018	2019
Charges	51 319	43 061 52 745*
Produits	52 867	40 865 52 745*
Résultat	+ 1 546	- 2 196

* Valorisation du bénévolat au SMIC horaire, sur nombre d'heures

L'association remercie le département, la CAF et la ville de Manosque pour leur soutien régulier.

3-6- activité du service trait d'union

Médiation familiale

- ↪ Changement d'une des deux médiatrices familiales
- ↪ Moins de mesures : 54 (64 en 2018)
- ↪ Augmentation des mesures spontanées.
- ↪ Nombre de séances équivalent : 275 séances (276 en 2018)
- ↪ 72 % de médiations liées à des situations de divorces
- ↪ **Nouveau** : 12% concernent le maintien des relations intra familiales

Espace Rencontre :

- ↪ Visite en lieu neutre avec médiatisation possible :
 - 1 474 visites (1 435 en 2018) ;
 - Augmentation de 23 % du nombre de situations (32 % JAF – 26 % ASE) d'où une augmentation du travail à la périphérie des visites ;
 - Prise en compte plus importante des parents gardiens.
- ↪ Visite en Présence d'un Tiers :
 - 1ère année complète (2 jours par semaine)
 - 189 VPT (125 en 2018)
- ↪ 4ème année d'expérimentation ; l'équipe s'expertise.
- ↪ Faits marquants : accent sur la pratique
- ↪ Une salariée en plus ;
- ↪ Mise en place d'une formation commune à l'ensemble de l'équipe sur l'intervention en espace rencontre.
- ↪ Mise en place de réunions d'harmonisation des pratiques où sont répertoriées les pratiques d'espace rencontre spécifiques au service de Trait d'Union
- ↪ Reconnaissance de l'utilisation de l'approche systémique dans nos pratiques et mise en place pour 2020 d'une formation commune à l'intervention systémique.

Monsieur Eric Isoard informe l'assemblée que Mme Nougarede, présidente de l'association Trait d'union avant la reprise du service par l'ADSEA est décédée en début d'année 2020.

	2018	2019
Charges	403 036.23	409 536,03
Produits	372 294.29	475 257,43
Résultat	- 30 741.94	+ 65 721,40

La situation budgétaire de ce service est tendue.

2 budgets séparés de l'ER et MF et pas de passerelle budgétaire entre les 2. Ce service est financé par une prestation de service versée par CAF ; le département, la MSA et la justice (cours d'appel d'Aix en Provence) versent une subvention.

Ce service est en 2019 excédentaire car la CNAF a doublé le montant de la prestation de service sur les espaces de rencontre. L'activité va être adaptée et permettre d'augmenter la capacité d'accueil à 1 journée en plus et le changement de locaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La présidente informe l'assemblée que le conseil d'administration est toujours préoccupé par la situation financière de ce service et le service comptabilité est largement mobilisé.

Le département est questionné sur la convention tripartite. Le département est volontaire sur ce dispositif. Un accord a été trouvé sur 2020 suite à l'important travail de la Présidente et du Vice-Président. Une convention financière va ainsi voir le jour afin d'assoir l'assise budgétaire de ce service.

3-7- le siège

- ↪ Le siège est agréé depuis août 2019 pour 5 ans
- ↪ Réorganisation du fonctionnement
- ↪ Licenciement pour impossibilité de reclassement suite à une inaptitude d'une comptable. Ce licenciement est la 9^{ème} situation de licenciement pour impossibilité de reclassement suite à une inaptitude depuis 2012. Cela souligne les difficultés de la gestion des ressources humaines.

	2018	2019
Charges	504 042	536 722
Produits	514 239	514 248
Résultat	+ 10 197	- 22 474

3-8- association

- ↳ L'association a répondu a des appels à projets
 - Centre éducatif fermé
 - Invisibles

- ↳ Action spécifique :
 - Invisibles, binôme ADSEA 04-Mission locale, action auprès des jeunes dit « invisibles »

- ↳ Les projets immobiliers
Commence sur Château en 2018 afin de répondre au nécessité d'accueil des usagers et des salariés

- ↳ Vie associative
 - Commission CEF
 - Commission vie associative
 - Commission Immobilière

La présidente précise que les commissions illustrent des discussions très collégiales. Elles reprendront en septembre après avoir été arrêtées pour cause de confinement.

	2019
Charges	11 696
Produits	14 358
Résultat	+ 2 663

Le directeur souligne l'implication totalement désintéressée des administrateurs.

L'assemblée générale prend acte du rapport d'activité 2019.

3-9- synthèse par service

	SEMO	Siège	Prévention	Trait d'Union	MSE	ATPE	FAJ	AFEER	Association	Total
Total des charges	1 532 000,63	536 722,43	444 879,63	409 536,03	467 349,85	43 061,08	34 358,57	7 846,00	11 695,69	3 907 495,11
Total des produits	2 040 605,79	514 247,55	444 010,25	475 257,43	540 238,42	40 865,21	42 260,00	7 848,00	14 358,42	4 119 691,07
Excédant	108 602,16			65 721,40	52 888,57		7 901,43		2 662,73	537 936,29
Insuffisances		- 22 474,88	- 669,58			- 2 195,87				- 25 640,33
										+ 212 395,96
Gestion libre				65 721,40	52 888,57	- 2 195,87			2 662,73	119 076,83
Gestion Contrôlée	108 602,16	- 22 474,88	- 669,58				7 901,43			93 319,16
										+ 212 395,96

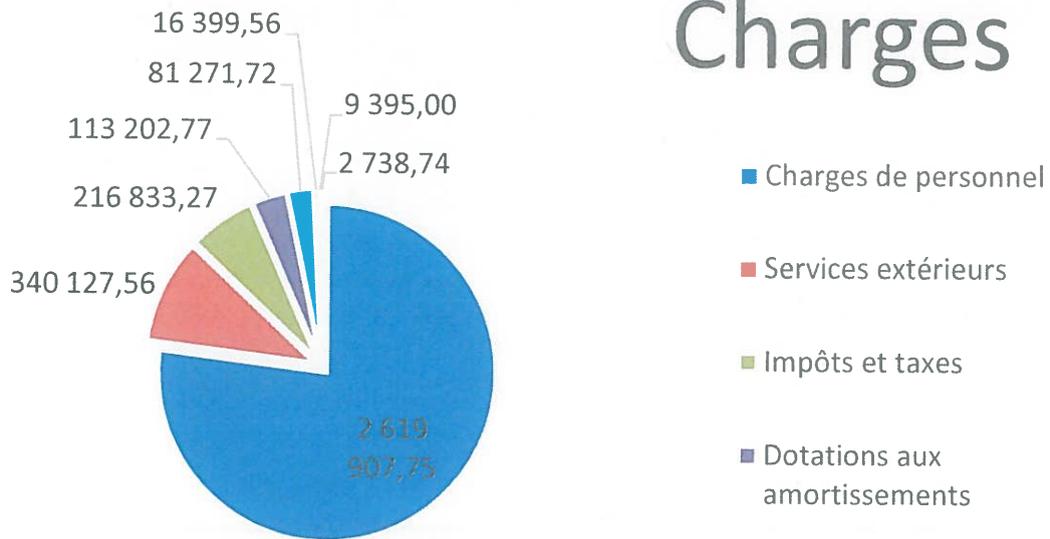
4. Rapport financier 2019

Lecture est faite du rapport de gestion de l'ensemble des services par M. André Crespy, Trésorier.

Charges

	2018	2019
Achats fournitures	72 340,48	81 271,72
Services extérieurs	320 641,08	340 127,56
Impôts et taxes	139 730,49	216 833,27
Charges de personnel	2 800 580,88	2 619 907,75
Dotations aux amortissements	114 906,80	113 202,77
Dotations aux provisions	19 162,00	9 395,00
Autres Charges	25,00	
Intérêt et charges assimilées	2 941,10	2 738,74
Charges exceptionnelles	25 010,77	16 399,56
TOTAL DES CHARGES	3 495 338,60	3 399 876,37
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	85 376,38	212 395,96
TOTAL GENERAL	3 580 714,98	3 612 272,33

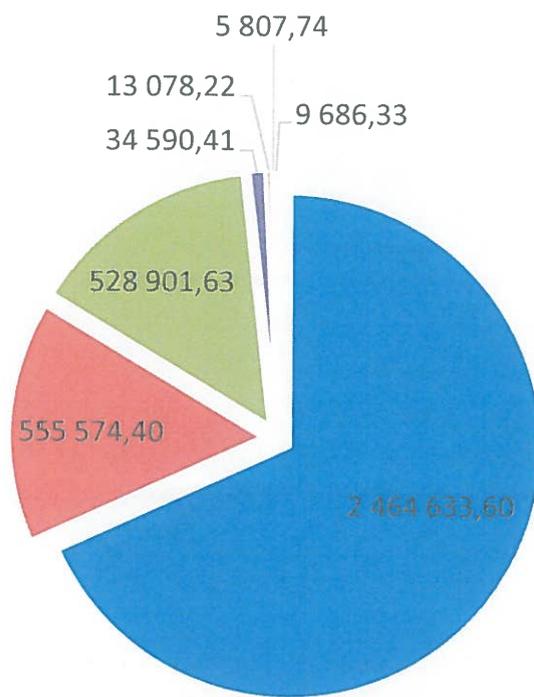
Charges



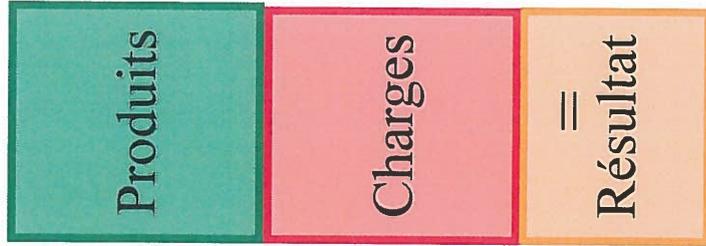
Produits

	2018	2019
Prestations de services	271 171,36	528 901,63
Divers	5 553,56	9 686,33
Dotations et produits tarification	2 594 786,16	2 464 633,60
Subventions d'exploitations	561 492,08	555 574,40
Reprises amortissements et provisions	49 086,45	
Autres produits	58 414,05	34 590,41
Produits financiers	10 810,56	5 807,74
Produits exceptionnels	29 400,76	13 078,22
TOTAL GENERAL	3 580 714,98	3 612 272,33

Produits



- Dotations et produits tarification
- Subventions d'exploitations
- Prestations de services
- Autres produits
- Produits exceptionnels
- Produits financiers
- Divers

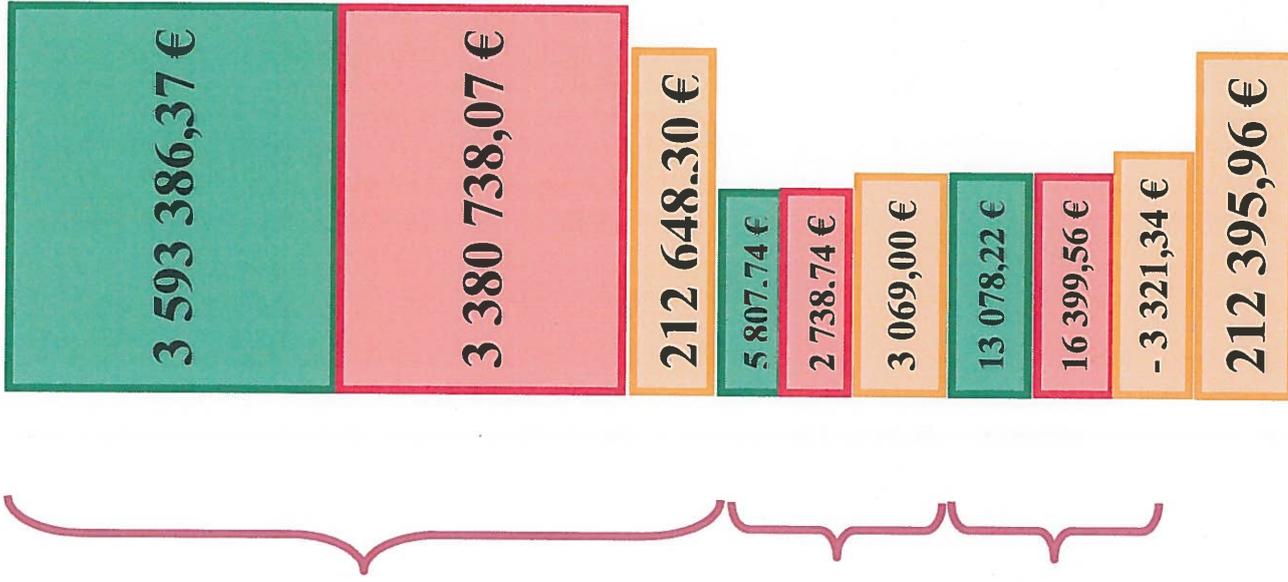


Exploitation
(activité)

Financier

Exceptionnel

Résultat de l'exercice



SEMO	Siege	Prévention	Trait d'Union	MSE	ATPE	FAJ	AFEER	Association	Total
RESERVES A L'INVESTISSEMENT	108 802,16					7 861,43			116 663,56
RESERVES DE TRESORERIE									
RESERVES DE COMPENSATION	- 22 474,88	- 869,58							- 23 344,46
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE					- 2 195,87				- 2 195,84
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE			65 721,40	52 888,57				2 662,73	121 272,70
TOTAL ACTIF/PASSIF	1 714 213,37	1 544 953,10	406 927,89	496 171,84	264 291,26	89 788,08	10 900,25	882 446,16	6 022 822,68*

Italique : soumis à l'approbation des tiers financeurs

↳ Dont 2 513 960,64 interco

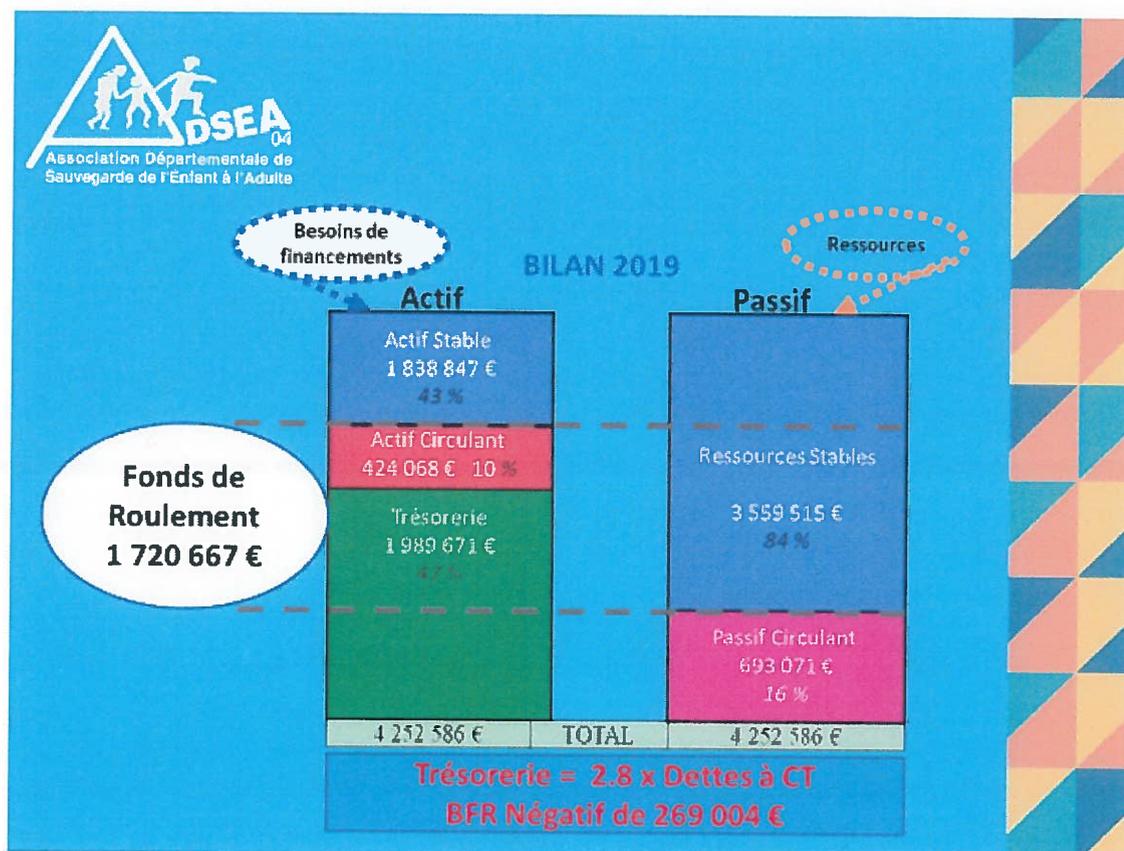
Actif

	2018	2019
ACTIF IMMOBILISE	1 170 484.73	1 126 946,29
Immobilisations corporelles	1 041 910.99	998 968,90
Immobilisations financières	128 573.74	127 977,39
ACTIF CIRCULANT	2 192 790.11	2 381 915,75
Créances	429 830.46	389 122,76
Valeurs mobilières de placement	502 000.54	181 312,41
Disponibilités	1 258 217.28	1 808 358,38
Charges constatées d'avance	2 741.83	3 122,20
TOTAL ACTIF	3 363 274.84	3 508 862,04

Passif

	2018	2019
FONDS PROPRES	2 444 325.78	2 656 527,93
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 913.06	5 913,06
Réserves	1 331 518.75	1 418 185,88
Reports à nouveau	647 956.42	646 665,67
Résultats de l'exercice	85 376.38	212 395,96
Subventions d'investissement	19 344.91	14 756,10

Provisions réglementées	230 396.66	230 396,66
Provisions pour risques	97 490.00	97 490,00
Provisions pour charges	18 329.60	27 724,60
Fonds dédiés	8 000.00	3 000,00
DETTES	918 949.06	852 334,11
Emprunts	171 638.62	159 262,88
Dettes sociales et fiscales	418 818.68	420 615,77
Autres dettes	114 557.67	83 774,82
Produits constatés d'avance	213 934.09	188 680,64
TOTAL PASSIF	3 363 274.84	3 508 862,04



L'assemblée générale prend acte de la présentation du rapport financiers 2019.

5. Rapports du Commissaire aux comptes : comptes annuels 2019 et rapport spécial sur les conventions réglementées

Monsieur Eric Isoard présente et commente le contrôle juridique et financier effectué en avril 2020 : aucune anomalie relevée, les comptes sont certifiés sans réserve. Le commissaire aux comptes remercie un service administratif remarquable.

6. Approbation des comptes 2019

La présidente demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Vote : 0 abstention, 0 contre,

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2019.

7. Proposition d'affectation du résultat cumulé 2019

212 395,96 €

Investissement	116 663,59 €uros
Réserve de compensation	- 23 344,46 €uros
Report à nouveau déficitaire	-2 195,87 €uros
Report à nouveau excédentaire	121 272,70 €uros

Propositions d'affectation sous réserve de l'approbation des autorités de contrôles et de tarifications.

Les affectations sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale.

8. Renouvellement du conseil d'administration

La présidente informe de la démission de :

- Madame Florence VITI-BERTIN, administrateur

L'assemblée générale approuve la cooptation de Madame Cécile VERNAY-BONINO, de Monsieur Olivier VILES et de Monsieur Bernard AYMES en qualité d'administrateur (trice).

MEMBRES DU BUREAU

Présidente	Roselyne TOUQUET Retraitée, Marcoux française
Vice-Président	Monsieur Claude TREFFS Retraité, Digne-les-Bains français
Trésorier	André CRESPIY Retraité, Volonne français
Trésorier adjoint	Jacques JAUBERT Retraité, Manosque française
Secrétaire	Anne-Marie LEON Retraitée, Digne-les-Bains française
Secrétaire adjointe	Martine BONNET Retraitée, Digne-les-Bains française
Conseiller Technique	Jean-François TERMONIA Retraité, Marcoux français
Conseiller technique	Joël ROUVIER Retraité, La Robine-sur-Galabre français

.../...

ADMINISTRATEURS

Bernard AYMES	Retraité, Digne les Bains français
Brigitte BEAUMEYER	Assistante administrative CCI, Digne-les-Bains française
Marie-Claude LOMBARD	Directrice Mission locale, Château-Arnoux française
Pascale MONIER-GARBET	Physicienne, Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives, Manosque française
Cécile RIVIERE-BONNEFOY	Agent Pôle emploi, référente règlementaire, Digne-les-Bains française
Alain TATTEGRAIN	Retraité, Manosque français
Cecile VERNAY-BONINO	Orthophoniste française
Olivier VILES	Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion des AHP et HA français

9. Questions diverses

Monsieur Jean Luc Billand remercie l'association pour la qualité du son travail et pour l'investissement des administrateurs et de la Présidente.

Il informe l'assemblée que le département a été retenu par l'Etat pour contractualiser dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. L'ADSEA sera associé à la concertation.

La séance est levée à 19h13.

Roselyne TOUQUET

Présidente



Anne-Marie LEON

Secrétaire

